

MEDIA BUSINESS DIGITAL KAYSALI rappelle Peluche Stitch Calm qui Respire



- Noms des modèles ou références concernés : **Peluche Stitch Calm - Le compagnon parfait**
- Marque : **Sans marque**
- Lot **Tous les lots**
- Conditionnements : **Peluche emballée dans un sachet plastique transparent.**
- Date début/fin de commercialisation : **du 02/08/2024 au 07/12/2024**
- Informations complémentaires : **Peluche en forme d'animal/de monstre avec un mécanisme de respiration simulée (20cm)**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **www.kaysali.com (Site Internet)**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Marquage CE incorrect. Risque d'ingestion : accès au rembourrage fibreux et libération du film plastique de l'œil. Risque d'étouffement : clapet du boîtier de piles.**
- Risques encourus par le consommateur : **Étouffement**
- Suffocation
- Description complémentaire du risque : **Le rembourrage fibreux accessible présente un risque d'ingestion, tout comme la libération du film plastique cousu sur l'œil. De plus, le clapet du boîtier de piles peut entraîner un risque.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus utiliser le produit, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **jeudi 31 juillet 2025**

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : **Ce rappel concerne la peluche 'La Peluche qui Respire Stitch Calm', présentant un risque d'ingestion, de marquage CE incorrect et un risque d'étouffement. Contactez contact@kaysali.com avec votre numero de commande pour un remboursement.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre